



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 148-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.343

Déposée le : 10.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Berger (Burgdorf, PS ; porte-parole)
Ali-Oesch (Thun, PS)
Gerber (Hinterkappelen, Les VERT-E-S)
Kohli (Wabern, Le Centre)
Stampfli (Wabern, PS)
Bohnenblust (Biel/Bienne, PLR)
Zbinden (Mittelhäusern, UDC)
Roggli (Rüschegg Heubach, Le Centre)
Cattaruzza (Nidau, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1132/2025 du 29 octobre 2025
Direction : Direction de la sécurité
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption sous forme de postulat**

Encourager le sport en lançant un projet d'équipe olympique pour le canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé, sur le modèle du canton de Lucerne, de créer une « équipe olympique du canton de Berne » et de soutenir, en vue de grandes manifestations sportives, tant sur le plan financier que sur le plan des idéaux, les athlètes talentueuses et talentueux qui, en contrepartie, se mettent à disposition pour faire office d'ambassadrices et d'ambassadeurs du canton.

Développement :

La participation aux Jeux olympiques est un objectif de carrière et un grand rêve pour toute sportive et tout sportif d'élite. Pour leur permettre d'atteindre ce rêve, le canton de Berne pourrait soutenir de façon ciblée les athlètes qui ont une réelle chance de se qualifier pour les Jeux olympiques. L'admission dans ladite équipe olympique devrait être soumise à des critères définis en collaboration avec les associations sportives nationales, Swiss Olympic, Aide sportive ainsi qu'avec le dispositif d'encouragement du sport d'élite dans l'armée suisse. En contrepartie, les athlètes deviendraient des ambassadrices et ambassadeurs du canton de Berne.

Le canton de Lucerne soutient ses espoirs sportifs selon ce modèle depuis 2014. Ce projet est l'exemple même d'une situation gagnant-gagnant : les athlètes sont soutenus moralement et

financièrement sur leur chemin censé les mener vers leur but suprême. En contrepartie, les sportives et sportifs se tiennent à disposition du canton pour devenir des ambassadrices et ambassadeurs du sport et assument certaines tâches de représentation. L'idée est que cette forme d'encouragement du sport d'élite voie aussi le jour dans le canton de Berne, d'autant plus que nous avons de nombreux talents sur la ligne de départ, qui se préparent actuellement aux Jeux olympiques d'hiver de Milan en 2026 ou aux Jeux olympiques d'été de Los Angeles en 2028.

Dans le cadre de son projet d'équipe olympique, le canton de Lucerne soutient aussi les lutteuses et lutteurs qui se préparent aux qualifications pour la fête fédérale de lutte suisse ; il faudrait voir si la lutte ne pourrait pas elle aussi être incluse dans le projet du canton de Berne.

Réponse du Conseil-exécutif

En Suisse, l'encouragement du sport prend des formes variées et le canton de Berne n'est pas en reste. Soulignons le soutien que l'organisation faîtière Swiss Olympic et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse fournissent aux athlètes. Ces deux organismes allouent chaque année plusieurs millions de francs, une manne dont bénéficient notamment bon nombre de sportives et de sportifs d'élite bernois renommés. Les sommes considérables nécessaires pour encourager les athlètes proviennent en grande partie des fonds issus des jeux d'argent. Aujourd'hui, 75 millions de francs sont puisés chaque année sur le bénéfice net des sociétés de loterie Swisslos et Loterie romande avant sa répartition aux cantons pour aller à Swiss Olympic, à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à des fédérations sportives nationales sélectionnées.

Le canton de Berne complète de manière significative cet encouragement des athlètes grâce aux aides allouées par son Fonds du sport et consacrées au sport populaire, aux infrastructures sportives, à l'acquisition de matériel, à la promotion de la relève dans le sport de compétition et aux compétitions sportives. À elle seule, la promotion de la relève dans le sport de compétition bénéficie chaque année, par l'intermédiaire des associations, d'un soutien pouvant atteindre quatre millions de francs. Ces contributions couvrent jusqu'à 75 % des dépenses des associations dans ce domaine. De plus, le canton fournit un grand soutien, en partie financier, à la promotion des talents dans le secteur scolaire ainsi qu'auprès de Jeunesse et Sport (J+S). Les sportives et sportifs d'élite bernois et le canton jouissent d'une présence médiatique grâce aux Sports Awards organisés chaque année par le canton. Ce dernier œuvre efficacement à faire parler de lui et de ses nombreuses manifestations et attractions à travers la promotion du tourisme, de l'économie locale et des événements en tout genre qu'il accueille ou organise. Aujourd'hui déjà, le canton de Berne compte une forte proportion de sportives et de sportifs accomplis (p. ex. en athlétisme, en ski, en biathlon ou en lutte suisse) qui participent à son rayonnement.

Le canton de Lucerne dépense à l'heure actuelle 240 000 francs par an pour soutenir une vingtaine de talents sportifs, pour une charge administrative correspondant à 0,2 à 0,3 équivalent plein temps. En échange, les athlètes sont présents aux côtés du gouvernement et durant quelques manifestations, dans l'objectif de marquer les esprits parmi le public. Vu le grand nombre de talents à soutenir dans le canton de Berne, il est raisonnable de penser que les finances nécessaires et la charge en personnel y seraient nettement plus élevées.

La Direction de la sécurité a lancé récemment un réexamen de la stratégie sportive du canton. Le Conseil-exécutif est disposé à étudier la demande à cette occasion. Une attention particulière devra être portée au rapport entre charges et bénéfices retirés et à la plus-value à en attendre pour le canton de Berne et pour le sport cantonal. Le Conseil-exécutif propose en conséquence d'adopter la motion sous forme de postulat.

Destinataire
– Grand Conseil